



Appel à propositions – Phase 1 (CFP1)

Pôle d'innovation sur le changement climatique et la santé pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CHINNOVA) Pôle d'innovation sur le changement climatique et la santé pour l'Afrique de l'Ouest et L'Afrique Central (CHINNOVA)

Sous-Subventions accordées dans le cadre du Projet CHINNOVA pour des projets de recherche collaborative et d'innovation (2026-2027)

(Appel à propositions pour de petites subventions)

Pour

L'Association des Universités Africaines (AUA), en partenariat avec le Centre de Services Scientifiques de l'Afrique de l'Ouest sur le Changement Climatique et l'Utilisation Adaptée des Terres (WASCAL), l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) et l'Université Omar Bongo du Gabon.

Octobre 2025





Contenu

Appel à projets – Phase 1 (AP1)	1
Pôle d'innovation sur le changement climatique et la santé pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CHINNOVA)	1
Sous-Subventions accordées dans le cadre du Projet CHINNOVA pour des projets de recherche collaborative et d'innovation (2026–2027)	Error! Bookmark not defined.
1. Contexte et justification	3
2. Objectifs du premier appel à propositions	6
3. Couverture géographique	6
4. Questions de recherche et domaines prioritaires	8
5. Critères d'admissibilité	11
6. Financement et durée	14
7. Processus de soumission des candidatures	17
8. Critères d'évaluation et de sélection	22
9. Rapports, Suivi et Partage des Connaissances	23
10. Normes d'Éthique et de Protection	24
11. Calendrier Prévisionnel, Questions et Informations de Contact	24
12. Directives de soumission	25
Annexe 1 : Les 10 principales questions de recherche prioritaires issues des consultations avec les parties prenantes	26
Annexe 2 : Garantir que les initiatives de recherche sur le climat et la santé intègrent l'égalité des genres et l'inclusion	29
Annexe 3 : Feuille de route du Programme de recherche CHINNOVA	31
Annexe 4 : Considérations budgétaires	35
1. Coûts de personnel.....	Error! Bookmark not defined.
2. Consultants	36
3. Équipement	37
4. Voyages internationaux et locaux	37
5. Formations, ateliers et réunions.....	38
6. Collecte de données et recherche.....	38
7. Coûts indirects.....	38



Canada



ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES
ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS AFRICAINES
اتحاد الجامعات الإفريقية



Institut Pasteur de Côte d'Ivoire





1. Contexte et justification

La crise climatique représente une menace critique et systémique pour la santé publique mondiale. Elle affecte de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables, amplifiant les disparités sociales et sanitaires préexistantes. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI), où les systèmes de santé sont fréquemment surchargés et confrontés à des ressources limitées, les conséquences s'avèrent particulièrement sévères. Les agents de santé de première ligne — majoritairement des femmes issues de communautés marginalisées et insuffisamment prises en charge — se trouvent souvent peu préparés à répondre à l'intensification des urgences sanitaires engendrées par le changement climatique, telles que les phénomènes météorologiques extrêmes, les épidémies de maladies infectieuses, ainsi que l'insécurité alimentaire et hydrique.

La résilience des systèmes de santé constitue un impératif stratégique pour assurer une adaptation efficace et une atténuation pertinente face aux défis posés par le changement climatique, notamment dans les contextes des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, le changement climatique est désormais reconnu comme un déterminant majeur de risques sanitaires et de vulnérabilité. L'élévation des températures, les perturbations des régimes de précipitations, la multiplication des événements climatiques extrêmes, ainsi que les pressions socio-économiques qui en résultent, affectent déjà de manière significative la charge des maladies à transmission vectorielle, la malnutrition, la santé mentale et la performance globale des systèmes de santé dans la région. Pourtant, les réponses institutionnelles demeurent fragmentées et cloisonnées, en l'absence de la coordination interdisciplinaire et intersectorielle





indispensable pour appréhender et maîtriser la complexité des risques induits par le changement climatique.

Il existe un besoin crucial de développer des réponses sanitaires résilientes et sensibles au genre, co-construites avec les communautés locales et la société civile, afin d'intégrer de manière systématique les co-bénéfices sanitaires des interventions climatiques dans les cadres politiques nationaux et régionaux plus larges. Pour combler les lacunes critiques en matière de connaissances à l'intersection du changement climatique et de la santé, des **pôles régionaux de recherche sur le climat et la santé** ont été établis en Afrique de l'Ouest et centrale, en Afrique de l'Est et australe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Asie ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans le cadre de l'initiative **Advancing Research for Climate and Health (ARCH)**, financée par le **Centre de recherches pour le développement international (CRDI)** du Canada et le **Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO)** du Royaume-Uni.

Par leur action concertée, ces plateformes régionales entendent favoriser l'émergence de connaissances stratégiques et renforcer durablement les capacités institutionnelles nécessaires à une réponse cohérente et anticipée aux défis sanitaires complexes posés par le changement climatique à l'échelle mondiale.

Le Pôle d'innovation sur le changement climatique et la santé pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale (CHINNOVA), qui fait partie de l'initiative ARCH, a été établi en octobre 2024. CHINNOVA vise à établir, gérer et soutenir un réseau de chercheurs en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale afin de promouvoir la recherche et générer des solutions innovantes pour relever les défis complexes liés au nexus entre le changement climatique et la santé.





CHINNOVA est dirigé par le Secrétariat de l'Association des Universités Africaines (AUA) [Association of African Universities](#) , en collaboration avec le Centre Ouest-Africain pour les Services Scientifiques sur le Changement Climatique et l'Utilisation Adaptée des Terres (WASCAL) [West African Science Service Centre on Climate Change and Adapted Land Use](#), l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) [Institut Pasteur de la Cote d'Ivoire](#) et l'Université Omar Bongo du Gabon.

CHINNOVA est une plateforme régionale dédiée à:

- Favoriser la co-crédation de connaissances à l'échelle interdisciplinaire et transnationale
- Renforcer les capacités de recherche et le leadership dans le domaine du changement climatique et de la santé.
- Faciliter l'adoption de politiques et pratiques fondées sur des données probantes;
- Renforcer la résilience des systèmes de santé et des communautés face aux impacts climatiques.

Dans le cadre de sa mission et de son plan de travail (Annexe 3), CHINNOVA a l'honneur de lancer cet Appel à Propositions visant à soutenir et valoriser 8 à 10 projets collaboratifs de recherche et d'innovation d'envergure, pour une période de 18 mois (2026–2027). Cet appel constitue une opportunité stratégique pour renforcer la collaboration régionale, stimuler l'excellence scientifique et produire des solutions innovantes face aux défis du changement climatique et de la santé.





2. Objectifs de l'appel à propositions

Le présent appel à propositions vise à:

- Générer des données probantes solides et contextualisées sur les interactions entre le changement climatique et la santé en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale;
- Expérimenter et évaluer des solutions innovantes destinées à renforcer la résilience climatique, l'adaptation des systèmes de santé et le bien-être des communautés ;
- Renforcer les capacités des institutions africaines de recherche et de leurs partenaires afin qu'ils puissent diriger et pérenniser des programmes de recherche sur le lien entre climat et santé;
- Favoriser la collaboration entre les secteurs, les disciplines et les pays afin de co-produire des connaissances, d'accélérer l'apprentissage et d'amplifier la mise à l'échelle des approches efficaces.

3. Portée géographique

Le présent appel à propositions vise la mise en œuvre de projets dans un ou plusieurs des pays suivants relevant de l'Afrique de l'Ouest et du l'Afrique Centrale: **Bénin, Cameroun, Tchad, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Guinée Équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Togo.**

Les propositions peuvent être rédigées et soumises en anglais ou en français. Toute organisation souhaitant agir en qualité de membre chef de file d'un consortium doit





avoir son siège social dans un pays admissible relevant de la région d'Afrique de l'Ouest et/ou l'Afrique Centrale.

Il est porté à l'attention des candidats que, bien que les propositions puissent porter sur des activités de recherche ou de mise en œuvre dans l'un des pays admissibles mentionnés dans le présent appel, certains de ces pays demeurent assujettis à des exigences complémentaires de diligence raisonnable ainsi qu'à une autorisation nationale préalable exigée par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et le Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) du Royaume-Uni. Dans les pays où des accords d'autorisation sont en vigueur entre le CRDI et les gouvernements nationaux, les étapes supplémentaires d'approbation requises seront précisées et communiquées aux candidats concernés avant la finalisation de la subvention.

Les candidats affiliés à des institutions situées au **Tchad, République Démocratique du Congo, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone, Togo** ou réalisant des recherches dans ces pays, doivent obtenir une approbation préalable avant toute finalisation d'accord de subvention et avant tout transfert de fonds. En outre, le CRDI classe le **Cameroun, le Tchad et la République démocratique du Congo** parmi les pays à haut risque; Les candidats souhaitant mener leurs travaux dans ces pays doivent :

- Préciser la portée et les objectifs des activités envisagées;
- Démontrer les mécanismes mis en place pour garantir la conformité aux exigences de sécurité, de protection et de gestion fiduciaire;
- Prévoir, dans leur calendrier de mise en œuvre, un délai suffisant pour l'achèvement du processus d'autorisation.





Les propositions peuvent inclure ces pays, mais doivent démontrer la faisabilité d'une mise en œuvre sûre, éthique et responsable des activités du projet. Néanmoins, CHINNOVA se réserve le droit de suspendre ou de modifier le financement en fonction des résultats du processus d'autorisation nationale.

4. Thématiques et priorités de recherche

Les propositions doivent porter sur une ou plusieurs des questions de recherche prioritaires identifiées lors des consultations régionales menées par CHINNOVA. Les domaines thématiques ci-après constituent les priorités retenues. Ces orientations visent à aider les candidats à élaborer des propositions pertinentes face aux enjeux essentiels de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale.

Les candidats peuvent adapter ces questions selon les réalités locales et proposer, si cela s'avère pertinent, d'autres questions en appui à l'orientation générale du projet de recherche. Les dix principales priorités de recherche issues des consultations régionales sont présentées à l'Annexe 1.

Égalité de genre et inclusion sociale

Étant donné que les inégalités entre les sexes constituent un obstacle majeur à la diversité et à la recherche inclusive, **CHINNOVA**, le **Centre de recherches pour le développement international (CRDI)** et le **Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO)** du Royaume-Uni accordent une attention particulière à la **promotion de l'égalité de genre** et de **l'inclusion sociale** dans le cadre de la recherche sur le climat et la santé.

Conception de la recherche sensible au genre et socialement inclusive:

Les propositions doivent démontrer de manière claire et explicite l'intégration de la dimension de genre dans la conception, la méthodologie, la mise en œuvre et l'analyse





de la recherche. Les approches proposées doivent tenir compte des besoins, des expériences et des perspectives différenciées des femmes, des hommes et des groupes vulnérables.

La composition des équipes de recherche devra également refléter un engagement concret en faveur de l'équité entre les sexes et de la diversité.

Préparation et capacité de réaction du système de santé face aux situations d'urgence.

- Comment les systèmes de santé peuvent-ils renforcer leur résilience face aux chocs climatiques tels que les vagues de chaleur, les inondations, les sécheresses ou les tempêtes de poussière?
- Quels cadres méthodologiques, technologies, innovations locales, et approches intégrées peuvent renforcer la préparation, la surveillance et la réponse rapide aux urgences sanitaires exacerbées par le changement climatique ?

Systemes de données climat-santé interopérables

- Quels cadres et technologies émergentes pourraient favoriser la production et la mise à disposition de données climatiques et sanitaires désagrégées, de haute qualité et interopérables ?
- Quelles approches permettraient de renforcer la conformité aux principes FAIR (trouvabilité, accessibilité, interopérabilité et réutilisabilité) afin d'améliorer la valeur, les interventions fondées sur des données probantes et la réponse aux défis climat-santé?

Maladies et impacts sanitaires liés aux variations climatiques



- De quelle manière les fluctuations et les tendances climatiques influencent-elles la dynamique, la fréquence et la propagation des maladies vectorielles et hydriques prioritaires, comme le paludisme, la dengue et le choléra?
- Quelles stratégies intégrées, outils technologiques ou partenariats intersectoriels peuvent renforcer les systèmes de surveillance, d'alerte précoce et de prévention face aux risques accrus de maladies sensibles au climat?

Genre, égalité et populations vulnérables

- De quelles manières les risques climat-santé accentuent-ils les inégalités existantes entre les femmes et les hommes, et entre différents groupes sociaux, y compris les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées?
- Quelles stratégies multisectorielles et inclusives peuvent renforcer l'équité, réduire les vulnérabilités différenciées et favoriser l'autonomisation des groupes les plus exposés aux impacts du changement climatique sur la santé?
- Comment les déterminants sociaux — tels que le statut socioéconomique, le genre et les disparités géographiques — influencent-ils la vulnérabilité et la capacité d'adaptation des communautés face aux risques sanitaires liés au climat en Afrique de l'Ouest et Centrale?

Services d'information climatique, systèmes d'alerte précoce et de réponse

- Comment les données et prévisions climatiques peuvent-elles être intégrées de manière systématique dans les processus décisionnels en santé et dans les protocoles d'actions précoces?
- Quels modèles d'engagement communautaire, de systèmes d'alerte précoce et de communication des risques — y compris l'utilisation des technologies



mobiles et des leaders locaux — se révèlent les plus efficaces pour prévenir et atténuer les urgences sanitaires liées au climat?

Politiques et innovations institutionnelles

Quelles politiques, approches éducatives et réformes institutionnelles peuvent renforcer les capacités des systèmes de santé et des institutions climatiques à intégrer la dimension climat-santé dans la formation des professionnels et la planification sectorielle ?

5. Critères d'admissibilité et principes d'éligibilité

Le présent appel à propositions accueille les candidatures d'**entités de recherche** et de **consortiums multipartites** capables de produire des recherches de haute qualité et à fort impact sur le **nexus climat-santé en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale**. Les candidats doivent démontrer une expertise avérée en recherche appliquée, en gestion de partenariats et en production de connaissances utiles à la prise de décision.

Les candidats doivent être basés dans les pays admissibles, ou entretenir des collaborations actives et documentées avec des institutions partenaires de ces pays.

Entités admissibles:

- Cet appel est ouvert aux institutions de recherche et universités menant activement des travaux interdisciplinaires sur les questions liées au climat et à la santé.
- Les équipes de recherche collaboratives peuvent inclure des chercheurs issus d'institutions de recherche, des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations de la société civile (OSC) et de partenaires du secteur privé œuvrant dans des domaines connexes.





- Les projets multi-pays sont encouragés, pourvu que leur portée géographique soit bien justifiée, que les objectifs soient clairs et que le budget soit adapté à la complexité du projet ou proportionné à l'ampleur des activités prévues.

Le présent appel soutient uniquement des **consortiums institutionnels et équipes de recherche**; les candidatures individuelles ne seront pas financées. L'objectif est de garantir la durabilité des travaux, la traduction des connaissances en actions concrètes et le renforcement des systèmes de santé face aux impacts climatiques.

Les équipes doivent présenter une diversité d'expertise et un équilibre de genre, intégrant à la fois des chercheurs confirmés et des chercheurs émergents, afin de favoriser le renforcement des capacités et le partage de connaissances.

Afin de garantir que les projets répondent aux principes d'excellence scientifique, d'équité, de pertinence régionale et contextuelle et de renforcement durable des capacités, les candidats doivent présenter les compétences et qualités suivantes:

Pour pouvoir soumettre une proposition et être considérés comme éligibles, les candidats doivent démontrer les éléments suivants :

- Les candidats doivent être des entités légalement enregistrées dont le siège se situe dans l'un des pays éligibles.
- Les entités admissibles comprennent :
 - Les **universités et instituts de recherche accrédités** capables de produire des recherches de haute qualité.
 - Les organisations non gouvernementales (ONG) ayant un mandat de recherche démontrable.
 - Les **institutions publiques ou privées** actives dans la recherche sur la santé ou le climat et disposant d'une expertise pertinente.

Soumission en consortium:





- Chaque consortium doit comprendre au moins une institution académique ou de recherche.
- Il doit également inclure au moins un partenaire de la société civile, tel que des associations locales, coopératives ou ONG, afin de renforcer l'ancrage communautaire du projet.
- La coordination doit être assurée par un partenaire basé dans l'un des pays éligibles de l'Afrique de l'Ouest ou l'Afrique Centrale.
- Une personne ne peut être **coordonnateur de projet ou chercheur principal** que pour une seule proposition, mais peut participer à plusieurs consortiums.
- Les consortiums doivent déclarer toute soumission ou financement parallèle pour des projets similaires. CHINNOVA se réserve le droit de réévaluer la distribution des financements en cas de non-déclaration.

Les candidats doivent également démontrer:

- Disposer d'une **expérience préalable** dans la conduite de recherches pertinentes.
- Les institutions doivent disposer de **mécanismes de gestion financière solides**, capables de gérer efficacement des subventions de cette taille et complexité.

Pour être éligibles, les candidats doivent s'engager à:

- Impliquer les parties prenantes et décideurs tout au long du projet.
- Partager les données et résultats conformément aux politiques de partage des connaissances de CHINNOVA, CRDI et UK FCDO.
- Respecter le cadre de suivi et d'évaluation (S&E) de CHINNOVA. La feuille de route est présentée à l'Annexe 3.





- Adhérer aux principes de la CRDI et du UK FCDO, notamment en matière de sauvegarde, d'éthique et de rapport qualité-prix.
- Favoriser les partenariats régionaux et internationaux, tout en veillant à ce que l'institution chef de file soit principalement affiliée à une institution africaine éligible mentionnée à la Section 3 (Couverture géographique).

6. Funding and Duration

Tous les subventions seront **attribuées sous réserve de la disponibilité des fonds** mis à disposition de CHINNOVA par la CRDI et le UK FCDO, conformément aux accords de partenariat entre l'AAU et les autres partenaires. Cette opportunité permettra de sélectionner 8 à 10 propositions pour mener des recherches à fort impact en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale. Le budget total disponible s'élève à **700 000 de dollars américains (USD)**, avec un financement maximal par projet fixé à 70 000 USD.

CHINNOVA se réserve le droit de modifier le nombre de subventions attribuées ainsi que les montants alloués, en fonction de la qualité des candidatures reçues et de la disponibilité des ressources.

Tous les candidats issus de pays identifiés comme « **à haut risque** » ou nécessitant une **autorisation préalable** de la CRDI et du UK FCDO feront l'objet d'une **vérification diligente spéciale** menée par le secrétariat de gestion de CHINNOVA avant tout versement de fonds.

Les projets financés doivent être mis en œuvre sur une période maximale de 18 mois, afin de garantir une collecte et une analyse rigoureuses des données, une mobilisation active des parties prenantes, une diffusion efficace des résultats, la traduction des connaissances en actions concrètes, et un apprentissage collaboratif entre les hubs.





Seuls les **coûts essentiels, justifiés et directement associés** à la réalisation du projet de recherche seront financés. Parmi les **dépenses éligibles**, on peut notamment citer:

- Les salaires et honoraires justifiés du personnel de projet, y compris chercheurs et personnel de soutien, en conformité avec les normes locales et régionales.
- Les frais liés aux activités de terrain et de recherche, tels que la collecte de données, les enquêtes et la mobilisation communautaire.
- Les frais d'ateliers et formations, Les frais d'ateliers et de formation, pour les initiatives de renforcement des capacités et les sessions avec les parties prenantes.
- Les frais de déplacement et per diem, strictement nécessaires et en conformité avec les politiques de voyage de l'organisation.
- Les équipements, services spécialisés et gestion des données, couvrant l'acquisition ou la location des outils indispensables à la recherche.
- Pas plus de 13 % pour les frais généraux

Avant la confirmation du financement, les candidats retenus devront fournir au secrétariat CHINNOVA les documents suivants afin de réaliser une évaluation institutionnelle préalable:

a. Les trois états financiers audités les plus récents, dûment approuvés par un responsable financier (ou équivalents si non audités).

b. L'organigramme actuel de l'organisation.





- c. Le manuel des ressources humaines.
- d. Le manuel de gestion financière et administrative.
- e. La politique ou procédure d'approvisionnement.
- f. Le dernier rapport technique annuel (le cas échéant).

La proposition financière doit être présentée en dollars américains (USD) et inclure un détail clair des coûts directs et indirects, accompagnée d'une justification pour chaque poste budgétaire. Il est obligatoire d'intégrer les frais de déplacement pour les membres de l'équipe participant aux événements CHINNOVA prévus en Côte d'Ivoire et au Ghana, conformément à l'Annexe 3. Le plafond des coûts indirects est fixé à 13 % et cette proportion doit être équitablement répartie entre les partenaires. Les **dépenses éligibles** sont détaillées dans l'Annexe 4.

Les **autres documents à joindre** incluent :

- Les lettres d'engagement de tous les partenaires, signées par les responsables de leurs institutions respectives.
- Les CV du personnel clé (maximum 3 pages chacun).
- Un plan de travail détaillant les activités clés, échéances et livrables attendus.

Lettre d'Intention

À titre facultatif, la **soumission d'une Lettre d'Intention (Expression d'Intérêt)** est fortement encouragée indiquant votre intention de présenter une proposition, **au plus tard le 25 octobre 2025**.





La soumission d'une Expression d'Intérêt n'est pas obligatoire, mais elle est fortement conseillée. Elle permet à CHINNOVA de planifier de manière optimale l'examen des propositions et de fournir des orientations opportunes aux candidats potentiels.

Les organisations intéressées sont invitées à soumettre leur Expression d'Intérêt en complétant le formulaire en ligne accessible via le lien ci-dessous :

[Expression of Interest](#)

7. Processus de soumission des candidatures

Les candidats sont tenus de fournir les documents et informations suivants :

Les candidats doivent soumettre une Proposition Technique, en anglais ou en français, d'une longueur maximale de 25 pages pour l'anglais ou 30 pages pour le français, comprenant les éléments suivants :

- Justification et énoncé du problème.
- Objectifs et questions de recherche.
- Méthodologie détaillée.
- Plan de travail détaillant les activités et le calendrier.
- Équipe de recherche et répartition des rôles, y compris les partenariats, le cas échéant.
- Stratégie de renforcement des capacités.
- Plan de traduction des connaissances et d'influence sur les politiques publiques.
- Formulaire de déclaration de conflit d'intérêts.
- Les considérations liées au genre, à l'égalité et à l'inclusion.
- Plan de gestion des données.
- Stratégie de gestion des risques.





- Faisabilité et rapport qualité-prix.

Section 1: Justification et énoncé du problème.

Cette section doit clairement démontrer pourquoi le problème de recherche est pertinent et urgent, en soulignant son ampleur et ses conséquences potentielles. Elle doit également identifier les lacunes existantes dans la base de preuves, les politiques ou les pratiques, tout en mettant en évidence les limites des études antérieures ou l'absence de données spécifiques au contexte.

Expliquez comment votre étude contribuera à combler les lacunes identifiées, que ce soit par la création de nouvelles données, la vérification d'hypothèses, l'évaluation d'une intervention ou la formulation de recommandations pour les politiques et pratiques.

Indiquez brièvement la valeur attendue ou les applications possibles des résultats de votre étude.

Cette section doit décrire la portée et la justification du programme de recherche proposé, en précisant les domaines de connaissances ciblés. Les questions de recherche prioritaires doivent être présentées et discutées dans le contexte des lacunes existantes dans la recherche existante.

La section doit présenter un état des lieux des recherches existantes sur les défis ou lacunes identifiés, en soulignant les manques que le réseau de recherche vise à combler.

Pour montrer la pertinence et l'importance de ces lacunes, elle doit inclure une





analyse approfondie des dynamiques régionales et du contexte décrit précédemment, et préciser comment la proposition de recherche apportera des réponses concrètes.

Section 2 : Objectifs et questions de recherche

Cette section concise doit préciser la question principale de recherche ainsi que les questions spécifiques. Elle doit également présenter les objectifs globaux et spécifiques de l'étude et les questions de recherche que le projet entend aborder.

Section 3 : Méthodologie

La section doit présenter de manière claire la méthodologie de l'étude, en veillant à ce qu'elle soit reproductible, valide et adaptée aux questions de recherche. Les éléments clés à inclure sont :

1. **Conception de l'étude** : Précisez le type d'étude (transversale, de cohorte, cas-témoins, essai contrôlé randomisé, qualitative, méthodes mixtes, etc.) avec une brève justification du choix.
2. **Site et population d'étude**: Présentez clairement le lieu de l'étude et la population cible, y compris les critères **d'inclusion** et d'exclusion.
3. **Taille et méthode d'échantillonnage** : Indiquez la taille de l'échantillon et la méthode de calcul utilisée et expliquez la technique d'échantillonnage (aléatoire, raisonnée, stratifiée, etc.).
4. **Méthodes de collecte de données**: Détaillez les données à collecter, les méthodes (entretiens, observations, extraction de données secondaires, etc.) et les outils utilisés, en précisant s'ils sont existants ou développés pour le projet.





5. **Plan d'analyse des données:** Décrivez comment les données seront traitées, analysées et interprétées pour répondre aux questions de recherche
6. **Considérations éthiques:** Indiquez si l'étude sera soumise à un comité d'éthique institutionnel ou national pour examen et approbation. Précisez le processus de consentement, la confidentialité et les mesures de réduction des risques pour les participants.

Les activités prévues doivent être détaillées et démontrer clairement leur lien avec chaque objectif. Le budget doit être structuré en fonction de ces activités.

La section doit aussi mettre en évidence les principales questions de recherche et montrer comment elles seront abordées de manière rigoureuse et avec pertinence.

Présentez un contexte clair mettant en évidence les lacunes de connaissances que votre projet vise à combler. La méthodologie doit démontrer comment votre recherche contribuera aux objectifs du hub de recherche ainsi qu'aux objectifs spécifiques de cet appel à propositions. Elle doit également souligner la cohérence des activités avec les priorités thématiques et régionales.

Décrivez les activités envisagées pour développer et soutenir un réseau de recherche entre les pays ciblés. Cette description doit inclure la structure et la gouvernance de l'équipe de recherche, ainsi que les mécanismes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage qui permettront de renforcer la collaboration et l'impact du réseau.





Cette section doit inclure les résultats attendus, la théorie du changement, ainsi que les activités proposées par l'équipe de recherche, en intégrant les considérations de genre et d'inclusion. Il convient d'indiquer comment ces aspects seront pris en compte dans le projet et comment le projet abordera les enjeux intersectionnelles concernant les femmes et les groupes marginalisés.

Enfin, avant le démarrage du projet de recherche, les candidats doivent obtenir l'**approbation éthique** d'un comité institutionnel ou national. Si aucun comité n'est disponible (institutionnel ou national), ils doivent identifier une instance alternative appropriée pour garantir le respect des normes éthiques.

Section 4: Pertinence politique et stratégie d'engagement / de diffusion

Présentez les résultats et produits clés attendus (publications scientifiques, notes de politique, rapports techniques, etc.) et indiquez comment ils seront partagés ou appliqués au sein de l'initiative.

Présentez les mécanismes de diffusion et d'application des résultats de recherche au sein de l'initiative.

Précisez comment ces résultats pourront être appliqués, quels impacts et effets sont escomptés, et quels défis ou obstacles pourraient entraver leur adoption ou utilisation effective.

Section 5 : Capacité de l'équipe de recherche

Fournissez un aperçu clair de la gestion de l'équipe de recherche, en soulignant le leadership, l'organisation administrative et les expériences antérieures qui démontrent la capacité de l'équipe à mener à bien le projet et à atteindre ses objectifs.





Fournissez un résumé détaillé de l'équipe de recherche, précisant les compétences et contributions de chaque membre, et joignez les CV du personnel clé (maximum 3 pages chacun).

Demontrez la capacité de votre organisation à gérer cette subvention, notamment en précisant la taille des subventions précédemment gérées, le respect des exigences des bailleurs, la conformité légale, et la gestion de fonds étrangers et de leur répartition. Joignez une copie du certificat d'enregistrement légal ou statutaire de l'organisation du demandeur principal.

Section 6: Calendrier du projet, budget détaillé et plan de gestion des données

Dans le cadre du processus de soumission, les candidats devront également présenter les documents suivants:

- **Calendrier du projet (format Word)** : Le plan de travail doit inclure la liste des principales activités, livrables et résultats attendus, ainsi que les échéances correspondantes liées au budget.
- **Budget (en USD)**: Préparé selon le modèle de budget fourni, détaillant les coûts directs et indirects.
- **Plan de gestion des données**: Doit respecter la politique d'accès ouvert du CRDI (IDRC) applicable aux produits de recherche financés. (<https://www.idrc.ca/en/openaccess-policy-idrc-funded-project-outputs>).

8. Critères d'évaluation et de sélection

Les propositions seront examinées par un comité indépendant d'évaluateurs externes selon les pondérations attribuées à chaque section de la demande, telles que



présentées ci-dessous. L'évaluation portera sur la pertinence par rapport aux priorités thématiques, la rigueur scientifique, la crédibilité et légitimité, le potentiel de mise en œuvre des résultats, ainsi que l'intégration des dimensions de genre, d'égalité et d'inclusion tout au long du projet (Annexe 2).

Critère	Pondération (%)
Pertinence par rapport aux questions de recherche et aux priorités de l'appel	20%
Mérite scientifique et rigueur technique	20%
Potentiel d'impact et capacité de mise à l'échelle des résultats	20%
Composition et compétences de l'équipe de recherche	15%
Intégration de l'égalité des genres et des principes d'inclusion	15%
Pertinence et cohérence du budget par rapport aux activités planifiées	10%

9. Rapports, Suivi et Partage des Connaissances

Les bénéficiaires sélectionnés devront :

- Soumettre des rapports techniques et financiers annuels présentant de manière détaillée l'avancement des activités, les résultats obtenus, les défis rencontrés et les enseignements tirés ;
- Participer activement aux initiatives d'apprentissage et d'échanges entre pairs organisées par CHINNOVA, comprenant :
 - i) un atelier de lancement accompagné d'une formation sur le cadre de Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage (MEAL) de CHINNOVA;
 - ii) la participation au programme de recherche CHINNOVA (CRP) tel que décrit à l'Annexe 3.

Les représentants des projets bénéficiant de petites-subventions issues des



- pôles de recherche seront également invités à prendre part aux activités du réseau lorsque pertinent, et les budgets des projets devront en tenir compte.
- Mettre à disposition les ensembles de données et publications via les plateformes de partage de CHINNOVA
 - Contribuer à l'élaboration de rapports de synthèse, notes de politique et dialogues au sein des activités du réseau.

10. Normes d'Éthique et de Protection

Les candidats sont tenus de:

- Se conformer aux normes d'éthique et de protection en vigueur, telles qu'établies par le CRDI et le FCDO.
- Obtenir toutes les autorisations éthiques nécessaires avant de mener des recherches impliquant des sujets humains.
- Adhérer au principe du « Ne pas nuire (Do No Harm) et respecter les communautés locales impliquées;
- Élaborer un plan de travail compatible avec la feuille de route du programme de recherche CHINNOVA (CRP) présentée à l'Annexe 3.

11. Calendrier Prévisionnel, Questions et Informations de Contact

Lancement de l'appel à propositions	09 Octobre 2025
Date limite de soumission des propositions	15 Novembre 2025
Évaluation technique par des experts indépendants et le Comité consultatif de CHINNOVA	Decembre- 2025
Notification des consortiums retenus, Octroi des subventions et examen de conformité	Janvier 2026
Début officiel de la mise en œuvre du projet	Fevrier 2026





Toutes les questions relatives au présent appel à propositions doivent être adressées au **Coordinateur du projet** à l'adresse suivante: **chinnova@aau.org**

12. Comment soumettre votre proposition

Les candidats intéressés et qualifiés sont invités à soumettre leurs propositions, en anglais ou en français, sur le Système numérique de gestion des subventions (OGMS).

Cette plateforme numérique sécurisée et transparente répond aux meilleures pratiques internationales en matière de gestion des subventions.

Les propositions doivent être soumises exclusivement en ligne, par l'intermédiaire du portail OGMS: accessible à l'adresse :  <https://grants.chinnova.aau.org>

Les candidats sont priés de soumettre leurs propositions en ligne, en format PDF. Veuillez noter que toute proposition incomplète ou soumise après la date limite ne sera pas examinée. Les soumissions par courriel ou en version papier ne seront pas prises en considération.

13. Procédure de soumission des demandes

a. S'inscrire ou se connecter

- **Nouveaux utilisateurs** : sélectionnez « Créer un compte » et suivez les instructions affichées à l'écran.
- **Utilisateurs existants** : connectez-vous en utilisant vos identifiants.

b. Trouver l'appel

- Accédez à la section « **Appels ouverts** ».





- Sélectionnez **CHINNOVA – Appel à petites subventions**, puis cliquez sur « **Postuler** ».

c. Compléter votre demande

- Remplissez tous les champs obligatoires avec des informations exactes et à jour.
- Téléversez tous les documents justificatifs requis, notamment le narratif de la proposition, le budget détaillé, le plan de travail, les curriculum vitae (CV) des membres de l'équipe, ainsi que les lettres d'appui institutionnel, conformément aux directives du présent appel.

d. Vérifier et soumettre

- Vérifiez soigneusement votre dossier pour vous assurer qu'il est complet et conforme aux exigences.
- Soumettez la version finale. Vous recevrez immédiatement un e-mail de confirmation.

e. Date limite de soumission

- Toutes les candidatures doivent être soumises au plus tard le 15 novembre 2025 à 18h00 (GMT). Aucune candidature incomplète ou soumise après la date limite ne sera prise en considération.

Annexe 1 : Les dix principales questions de recherche prioritaires issues des consultations avec les parties prenantes

1. Quels systèmes efficaces de surveillance et d'alerte précoce pour les maladies liées au climat peuvent être développés grâce à l'intelligence artificielle et aux outils numériques?



2. Quels indicateurs spatio-temporels, modèles prédictifs et mesures analytiques permettent d'établir un lien entre le changement climatique et les résultats sanitaires?
3. Quelles interventions intégrant l'équité, l'inclusion sociale et la dimension de genre peuvent renforcer la résilience des systèmes de santé face aux risques et chocs climatiques?
4. Comment et à quel degré les politiques climatiques (nationales et régionales) en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale intègrent-elles les dimensions de santé, et réciproquement comment les politiques de santé prennent-elles en compte les risques liés au changement climatique? Identifiez les écarts de politique, leurs causes principales et des recommandations pour les combler.
5. Quels outils, approches et normes innovants peuvent être conçus pour assurer la production, la gestion et le partage de données climatiques et sanitaires de haute qualité, fiables et interopérables entre les différents systèmes et institutions?
6. Quels mécanismes de gouvernance, modèles de collaboration et partenariats intersectoriels peuvent être mis en place pour renforcer la résilience des systèmes de santé dans un contexte de changement climatique, et comment ces approches peuvent-elles favoriser des réponses intégrées et durables?
7. Renforcement des capacités pour une recherche climat-santé co-construite : quelles stratégies adopter pour une participation effective des acteurs clés et des communautés?
8. Quelles actions concrètes selon le principe FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables) permettraient de mieux partager et valoriser les données de recherche en climat-santé, pour des interventions plus efficaces ?



9. Quelles solutions technologiques durables peuvent améliorer l'accès aux soins des populations dans les régions vulnérables et affectées par les changements climatiques au niveau de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale?
10. Comment les déterminants sociaux tels que le statut socio-économique, le genre et les disparités géographiques influencent-ils la vulnérabilité des communautés et leur capacité d'adaptation aux effets du climat sur la santé en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale?



Canada



Partnership | Progress | Prosperity



ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES
ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS AFRICAINES
إتحاد الجامعات الإفريقية



Institut Pasteur de Côte d'Ivoire



Annexe 2 : Garantir que les initiatives de recherche sur le climat et la santé intègrent l'égalité des genres et l'inclusion

11. Dans une perspective d'égalité des genres et d'inclusion, il est impératif que les projets de recherche considèrent le rôle du sexe, du genre, ainsi que d'autres identités et parcours divers. Ces éléments doivent être analysés en relation avec l'histoire, les structures en place et les mécanismes de fonctionnement des systèmes concernés. Les questions suivantes ont pour objectif de vous accompagner dans l'évaluation de la manière dont votre recherche intègre les dimensions d'égalité, de genre et d'inclusion, et d'identifier les leviers pour les renforcer au sein de votre proposition.

1. Votre projet de recherche intègre-t-il une démarche permettant d'identifier et d'aborder les inégalités sociales et de genre, en s'attaquant notamment à leurs causes sous-jacentes ?
2. Quelles structures et dynamiques de pouvoir entre les sexes et entre différents groupes sociaux sont à l'œuvre dans le contexte de votre projet, et comment ces rapports contribuent-ils aux inégalités de genre? Quelles pistes proposez-vous pour transformer ces réalités ?
3. Dans le contexte de votre problématique de recherche, comment celle-ci est-elle influencée par des identités ou expériences telles que la race, l'ethnicité, la classe socio-économique, le niveau de revenu ou le lieu de résidence (par exemple, en milieu rural ou urbain) ?
4. Disposez-vous d'une théorie du changement claire montrant comment vos objectifs de recherche favoriseront ou conduiront à une plus grande égalité de genre et/ou à une meilleure inclusion? Quel sera l'impact de votre projet sur ces aspects?

5. Votre projet comprend-il un objectif spécifique dédié à la promotion de l'égalité de genre et de l'inclusion? Comment les autres objectifs de votre projet prennent-ils en compte ces dimensions?
6. Comment les cadres conceptuels, les choix méthodologiques et les méthodes de recherche proposés permettront-ils d'identifier et d'analyser les causes profondes des inégalités de genre en intégrant une perspective intersectionnelle? Quelles parties prenantes et quels groupes d'acteurs devraient être impliqués dans la co-conception et la mise en œuvre de ce projet de recherche, et selon quelles modalités leur engagement sera-t-il assuré?
7. Votre projet a-t-il identifié des résultats et indicateurs clairs relatifs à l'égalité de genre et à l'inclusion ? Ces éléments sont-ils intégrés dans les outils de suivi et d'évaluation du projet ? Par exemple, prévoyez-vous de collecter et d'analyser des données ventilées par sexe? Qu'en est-il des données ventilées par genre? Avez-vous prévu de réaliser une analyse de genre avant et après le projet?
8. Le plan de valorisation des connaissances de votre projet prend-il en compte les questions de sexe et de genre (y compris l'intersectionnalité) dans la conception et la mise en œuvre des processus itératifs de participation, d'analyse, de synthèse, de développement de produits et de diffusion des connaissances ?
9. Les membres de votre équipe de recherche possèdent-ils une bonne compréhension des enjeux contextuels liés à l'égalité de genre et à l'inclusion ? Votre équipe dispose-t-elle des compétences et de l'expérience nécessaires dans ce domaine ? Quel(s) membre(s) de l'équipe sera/seront



principalement responsable(s) de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des objectifs relatifs à l'égalité et à l'inclusion ?

10. Votre équipe de recherche présente-t-elle un équilibre approprié entre hommes et femmes, ou inclut-elle des scientifiques de diverses identités ?

11. Avez-vous budgétisé de manière appropriée les actions et les ressources humaines consacrées à la promotion de l'égalité de genre et de l'inclusion? Avez-vous prévu suffisamment de temps et de ressources pour renforcer les connaissances et les capacités de votre équipe, de vos partenaires et des autres parties prenantes sur ces enjeux ?

Annexe 3: Feuille de route du Programme de recherche CHINNOVA

1. Contexte

Le Climate-Health Innovation Hub for West and Central Africa (CHINNOVA) est un réseau de réseaux dédié à renforcer la résilience des systèmes de santé face aux changements climatiques grâce à la collaboration interdisciplinaire, à l'accessibilité des données, à des initiatives de renforcement des capacités, et à l'intégration des approches d'égalité de genre et d'inclusion dans la mise en œuvre.

En rendant les données climatiques et sanitaires désagrégées et interopérables plus accessibles, CHINNOVA vise à accroître la capacité régionale à soutenir la recherche et les services dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale.

Afin d'assurer un suivi constant et une redevabilité optimale, un cadre intégré de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (M.E.A.L.) sera déployé, comprenant des rapports réguliers (intermédiaires, à mi-parcours et finaux) et un plan de durabilité.

Le projet met l'accent sur la participation des parties prenantes, notamment les gouvernements, les organisations de santé et les communautés locales, afin de garantir des innovations contextualisées et durables.





L'initiative CHINNOVA organisera également une Conférence internationale sur le changement climatique et la santé (I3CH) afin de diffuser les résultats, de promouvoir le partage des connaissances, de combler les lacunes et de stimuler le dialogue mondial sur les systèmes de santé résilients face au climat.

De manière générale, ce projet représente une étape majeure vers la construction de systèmes de santé résilients au climat en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, tout en veillant à ce que les dimensions de genre, d'équité et d'inclusion sociale des populations les plus vulnérables et marginalisées (par exemple les personnes déplacées, réfugiées ou autochtones) soient pleinement intégrées dans la mise en œuvre des solutions et interventions innovantes.

2. Objectifs

Sur la base des retours des parties prenantes, CHINNOVA orientera ses efforts vers:

- la traduction des résultats de la recherche en politiques concrètes ;
- accroître l'accessibilité des données et des connaissances pour les activités de recherche.
- l'intégration des analyses basées sur l'intelligence artificielle (IA) et des évaluations des impacts sanitaires selon le genre dans la surveillance climat-santé;
- et le renforcement des collaborations régionales avec les institutions météorologiques et sanitaires pour améliorer les systèmes d'alerte précoce.

CHINNOVA a lancé cet appel à propositions (AAP) dans le but de soutenir des recherches interdisciplinaires et axées sur des solutions concrètes en matière de climat et de santé en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale.

Sur la base de ses priorités stratégiques, des problématiques de recherche identifiées dans l'étude régionale et des consultations avec les parties prenantes, le hub soutiendra des projets de taille variable, à réaliser sur 18 à 24 mois, à des dates comprises entre janvier 2026 et décembre 2028.

3. Résultats attendus

CHINNOVA, en établissant ses priorités thématiques et sa feuille de route, fournit un cadre clair pour guider la recherche et les interventions dans le domaine du climat et de la





santé. Ce cadre permettra de financer une cohorte de projets stratégiques au sein du Programme de recherche.

CHINNOVA (CRP) offrira l'opportunité d'explorer et de mettre en œuvre des solutions innovantes pour relever les défis spécifiques liés au climat et à la santé dans la région. »

De Plus, la mise en place d'un cadre structuré de collecte de données renforcera la capacité des sous-bénéficiaires à organiser et analyser les données climat-santé, soutenant ainsi la recherche, la prise de décision et la formulation de politiques fondées sur des preuves. »

La tenue annuelle des Conférences internationales sur le changement climatique et la santé (I3CH) servira de plateforme pour le partage de connaissances, la collaboration intersectorielle et la diffusion des pratiques exemplaires.

Des ateliers de renforcement des capacités permettront aux chercheurs, aux organisations communautaires et aux communautés locales d'acquérir les compétences et savoirs nécessaires pour intégrer l'égalité de genre et l'inclusion dans les interventions climat-santé. En renforçant les mesures d'égalité de genre et d'inclusion, les interventions sanitaires deviendront plus équitables et inclusives, répondant aux besoins de l'ensemble de la population.

À long terme, ces résultats renforceront le réseau CHINNOVA, le rendant plus cohérent et capable de soutenir efficacement la recherche ainsi que la mise en œuvre d'actions sur les enjeux climat-santé en Afrique de l'Ouest et Afrique Central. Afin de favoriser la recherche et le développement de modèles de risques climat-santé alimentés par l'IA, CHINNOVA établira un référentiel de données en libre accès sur le climat et la santé. Des tables rondes régionales et des campagnes de plaidoyer soutiendront l'adoption des résultats de recherche, tandis que des ateliers de formation et des échanges entre parties prenantes renforceront les capacités. Un mécanisme de suivi et d'évaluation (M&E) sera mis en place pour la recherche sur la résilience climat-santé. La stratégie de communication comprendra la publication de notes de politique et de rapports de synthèse, ainsi que la création d'une plateforme interactive de partage des connaissances.

4. Phases

Phase 1 – Préparation et finalisation des domaines prioritaires et de l'appel (mai – juin 2025)





- Mai-juin 2025: Consultations sous-régionales (Afrique de l’Ouest et Afrique centrale) destinées à développer et à affiner les priorités thématiques. »
- Août-septembre 2025: Finalisation des documents de l’appel à propositions (termes de référence, modèles de budget, directives éthiques, critères d’évaluation, liste des évaluateurs externes).

Phase 2 – Lancement et diffusion de l’appel à propositions (Octobre - Novembre)

- Octobre 2025: Lancement officiel du premier appel à propositions (petits projets) via CHINNOVA, AAU, WASCAL, IPCI, IDRC, FCDO-UK et autres plateformes de diffusion.
- Octobre 2025: Événements promotionnels en ligne, FAQ et service d’assistance pour les candidats.

Phase 3 – Soumission, sélection, attribution et diligence raisonnable (oct. – nov. 2025)

- Novembre 2025: Date limite de soumission des propositions.
- Décembre 2025: Évaluation technique par des experts indépendants et par le Comité consultatif et d’éthique de CHINNOVA.
- Janvier 2026: Notification des consortiums de recherche sélectionnés, octroi des subventions et conduite des procédures de diligence raisonnable.

Phase 4 – Signature des accords de subvention et lancement des projets (janv. – févr. 2026)

- Janvier 2026: Signature des accords de subvention et décaissement des fonds.
- Février 2026: Démarrage officiel des activités des cohortes de recherche.
- Février – mars 2026: Atelier lancement des projets, consolidation des équipes et formation au cadre de suivi, évaluation, apprentissage et responsabilisation (MEAL) de CHINNOVA.
- Avril 2026: Lancement officiel du deuxième appel à propositions (grands projets).
- Juillet 2026: Signature des accords de subvention et décaissement des fonds.

Phase 5 – Mise en œuvre, suivi et rapports (2026–2028)

- Élaboration de rapports annuels sur le progrès des cohortes de projets
- Collecte, structuration et archivage continus des données.





- Organisation d'une revue technique annuelle en ligne, accompagnée de visites de suivi et d'évaluation sur le terrain.
- Intégration au système MEAL de CHINNOVA pour permettre des ajustements continus
- Formations sur l'intégration du GESI (genre, équité et inclusion sociale) dans la recherche et l'innovation climat-santé.

Phase 6 –Valorisation des connaissances et mise en place de mécanismes pour assurer leur durabilité. (2026–2029)

- Soumission des rapports finaux et évaluation indépendante.
- Publications de rapports de synthèse et intégration des résultats à la plateforme de connaissances de CHINNOVA. »
- Présentation des résultats lors de la Conférence internationale CHINNOVA 2028 sur le climat et la santé.

5. Conclusion

La présente feuille de route vise à orienter le déploiement du Programme de recherche CHINNOVA de manière structurée, en cohérence avec les priorités régionales climat-santé et la vision à long terme du hub en matière de résilience, d'équité et d'innovation. Ainsi, tous les candidats doivent veiller à ce que le plan de travail de leurs propositions y soit aligné

Annexe 4: Considérations budgétaires

Vous trouverez ci-dessous une répartition complète de toutes les dépenses admissibles, conformément aux exigences de l'IDRC (Centre de recherches pour le développement international) et du FCDO (Foreign, Commonwealth and Development Office du Royaume-Uni).

Dépenses liées au personnel

Cette catégorie couvre toutes les rémunérations, indemnités et avantages accordés au personnel et aux conseillers impliqués dans un projet spécifique. Les conseillers





de projet sont définis comme des professionnels engagés pour des durées supérieures à un an et rémunérés régulièrement. Tout salaire de remplacement, permettant de libérer les enseignants-chercheurs de leurs obligations d'enseignement, ainsi que les salaires de base des membres du personnel existants doit être dûment justifié dans le contexte du renforcement des capacités de recherche.

De manière générale, CHINNOVA n'accorde pas de suppléments de salaire — notamment les honoraires pour le personnel à temps plein — ni de rémunérations supérieures à celles habituellement pratiquées par l'institution. Le budget total alloué aux salaires ne doit pas dépasser 25 % du financement global du projet, sauf en cas de justification détaillée approuvée par le Secrétariat de CHINNOVA

À indiquer sous "poste de dépense" : mentionner le titre du poste. Exemple : Chef de projet / Responsable de projet / Coordinateur de projet.

À inclure dans les notes et explications budgétaires : préciser le salaire annuel, la devise utilisée, le pourcentage de temps dédié au projet, ainsi que tout autre critère utilisé pour calculer le montant. Indiquer également si les avantages sociaux sont inclus, le cas échéant.

Exemple : 75 000 USD/an × 10 % de temps consacré. Avantages sociaux inclus.

2. Consultants

Fournissez la liste des consultants requis pour la prestation de services professionnels spécialisés. Ces consultants sont des sous-traitants engagés temporairement pour réaliser des missions ciblées. Les paiements englobent tous les frais afférents à leurs services, comprenant honoraires, déplacements, per diem et autres dépenses facturées dans le cadre du projet.

Les notes budgétaires doivent :

1. Préciser le taux journalier utilisé pour calculer les honoraires du consultant.
2. Estimer les coûts de déplacement, le cas échéant
3. Dresser la liste des autres dépenses connexe





Veillez consulter les **taux journaliers (per diem)** actuels du CRDI si des déplacements sont prévus pour les consultants ou sous-traitants.

Exemple:

- Honoraires d'un(e) spécialiste du genre : 400 USD/jour × 50 jours/an
- Billet d'avion pour un déplacement à Dakar × 10 jours @ 275 USD/jour

3. Équipement

Tout équipement dont la durée de vie utile dépasse un an et dont le coût unitaire est supérieur à 2 000 USD. Les coûts admissibles comprennent le prix d'achat de base, les taxes applicables, les frais de transport et autres coûts liés à l'acquisition. La proportion de l'équipement dans le budget ne doit pas dépasser 20 %, sauf justification détaillée approuvée par le Secrétariat de CHINNOVA

Veillez fournir une description concise de l'équipement prévu (marque, modèle, puissance, etc.). Exemple : Déshydrateur industriel WESTON MW100, capacité 100 kg / acier inoxydable = 17 800 USD. »

4. Voyages internationaux et locaux

Cette rubrique couvre tous les frais de déplacements internationaux et locaux du personnel du projet, y compris le transport terrestre, hébergement, repas, billets d'avion, taxes de départ et autres coûts associés. En l'absence de destination précise, fournir une estimation fondée sur les coûts moyens par région. Il est impératif de prévoir un budget pour la participation des membres de l'équipe aux événements CHINNOVA prévus en Côte d'Ivoire et au Ghana (Annexe 3). **Exemple** : Billets d'avion – 3 voyages/an × 2 personnes @ 1 000 USD chacun (Accra) = 6 000 USD/an.





4. Formations, ateliers et reunions

Cette catégorie couvre les coûts des réunions et ateliers (restauration, per diem, location de salle) ainsi que les frais de formation, y compris :

- droits d'inscription et de scolarité,
- allocations de subsistance,
- dépenses liées à la recherche ou à la formation,
- frais de déplacement pour participer à des formations diplômantes, des cours courts, des travaux de terrain ou autres activités académiques. »

6. Collecte de données et recherche

Cette rubrique couvre tous les services et matériels requis pour collecter, stocker et partager les données avec CHINNOVA, ainsi que pour conduire la recherche. Les coûts incluent :

- salaires des enquêteurs et personnel temporaire
- maintenance et utilisation des véhicules du projet,
- consommables et équipements non capitalisables,
- services informatiques,
- formation du personnel pour la mise en œuvre des activités de recherche,
- location de locaux,
- frais de publication scientifique (APC),
- traduction des documents du projet.

7. Coûts indirects

Cette rubrique couvre les frais administratifs indirects, notamment :





- assistance administrative, comptable et secrétariat,
- frais généraux de bureau,
- loyer et services publics,
- mobilier non capitalisable,
- télécommunications et photocopies.

La contribution maximale aux coûts indirects est fixée à 13 % des coûts gérés par le bénéficiaire, y compris équipements et sous-traitances, et peut être partagée entre les partenaires, sans excéder 13 % au total.

Exemple : Contribution sollicitée aux coûts indirects, calculée à 8 % de 83 000 USD, soit 6 640 USD.

